

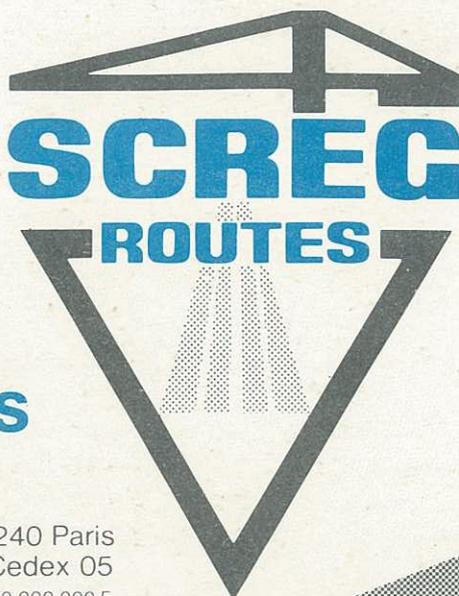
# GIBERVILLE

bulletin municipal



trimestriel  
N° 1 - Octobre 1977 -

Tous travaux routiers  
Terrassement  
Assainissement  
Revêtements spéciaux  
Liants hydrocarbonés

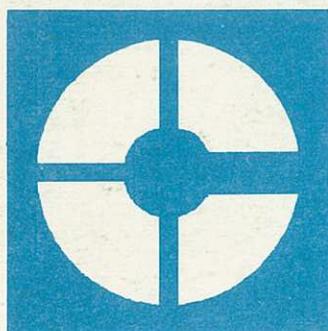


## **SCREG ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS**

Siège social : 19, rue Broca - 75240 Paris  
Cedex 05  
Capital 160 000 000 F

AGENCE de CAEN  
B.P. 109 - 14014 CAEN CEDEX  
B.P. 7 - 14730 GIBERVILLE  
tél:84.71.67

# **COIGNET**



Entreprise générale  
Constructions industrialisées  
Béton Précontraint  
Génie Civil

Agence  
de Normandie  
Tél. ( 35 ) 88.75.88  
21, rue Saint-Lô  
76043 ROUEN CEDEX

# EDITORIAL

---

**Chers Concitoyens,**

Voici la sortie du premier numéro de notre Bulletin Municipal. Je souhaite qu'elle soit suivie de nombreuses autres. Sa parution sera régulière, au rythme d'une publication par trimestre. Ce Bulletin, entièrement gratuit est réalisé grâce à la participation financière des annonceurs publicitaires que je remercie, au passage.

Le Bulletin Municipal doit être le reflet de la vie de la commune, mais aussi un élément indispensable de liaison avec la population.

Ainsi, outre un compte-rendu du travail des commissions, la parole est donnée aux associations gibervillaises (Club de l'Amitié, A.S.G., Comité des Fêtes...) avec lesquelles nous entretenons d'excellents contacts.

Cela ne fait que six mois qu'une majorité de GIBERVILLAIS s'est donné pour gérer et défendre les intérêts de la commune, une municipalité qui mène son action sur la base du Programme commun (qu'elle souhaite d'ailleurs voir actualisé) et du contrat municipal du Parti communiste Français.

Je suis fier de dire que cette municipalité n'a pas traîné pour se mettre au travail.

Elle a participé notamment à la création du Club du 3<sup>e</sup> Age. Elle a permis au Comité des Fêtes de se restructurer et de reprendre toutes ses activités. Elle a implanté un marché hebdomadaire sur le territoire communal. Des travaux importants sur le stade ont été réalisés afin de favoriser l'évolution du sport à GIBERVILLE.

Grâce à l'effort de la municipalité, le centre aéré a pu être ouvert durant les deux mois d'été pour des enfants de la commune.

Actuellement, l'équipe municipale étudie un projet d'animation du MERCREDI pour les jeunes.

Gageons que cette initiative puisse rapidement voir le jour. D'autres projets, sur lesquels le Conseil travaille, doivent bientôt se réaliser :

- La construction du C.E.S. pour l'année prochaine.
- L'implantation d'une résidence pour personnes âgées, également l'an prochain.
- Un centre d'information permettant renseignements, aides par rapport aux démarches administratives ou autres, doit fonctionner très bientôt.

Et la cantine scolaire, me direz-vous ?

Bien sûr, cela demeure une réalisation prioritaire. La municipalité en est parfaitement consciente. Hélas, nous sommes obligés de tenir compte de l'état actuel des finances locales.

En effet, l'important déficit dont nous avons hérité et les charges démentielles que l'État transfère sur les Collectivités Locales ne nous permettent pas de concrétiser à très court terme un certain nombre de réalisations indispensables.

Toutefois, le Conseil Municipal est décidé à tout mettre en oeuvre pour construire le plus rapidement possible, un groupe scolaire moderne (celui qui existe n'étant plus fonctionnel) équipé d'un restaurant scolaire.

Notre commune, en pleine mutation, est donc appelée à prendre un certain essor. Mais l'ensemble ne peut se faire « d'un coup de baguette magique ». Que chacun en soit conscient et nous aide à travailler dans l'intérêt de la commune.

Lisez donc notre Bulletin Municipal. N'hésitez pas ensuite à faire vos suggestions, vos critiques et vos remarques afin de contribuer à un rayonnement harmonieux de notre cité.

Très Amicalement

**J.-F. ROMY**  
Maire

# Compagnie générale des eaux

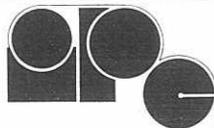
A votre service,  
pour toutes questions touchant  
à l'eau potable  
et à l'assainissement

**Siège local :**

50, rue Victor-Lépine  
14000 CAEN - Tél. : 82.01.98

**Siège administratif :**

161, rue d'Auge - B.P. 2032  
14019 CAEN CEDEX - Tél. : 84.70.63



IMPRIMERIE PRESSE CALVADOS  
57, rue de la Liberté 14730 Giberville

PHOTOGRAVURE  
IMPRESSION DE TOUTS JOURNAUX  
ET PERIODIQUES  
AU-DESSUS DE 5 000 EXEMPLAIRES

tél. (31) 83.74.28

## TRANSPORTS BLIN S.A.

MARCHANDISES DIVERSES

Tél. (31) 82.35.74  
Z.I. du Martray, rue de l'Industrie, 14730 GIBERVILLE

RÉSERVEZ VOS ACHATS AU MAGASIN

# COOP

Rue Pasteur - GIBERVILLE

où vous trouverez à proximité de votre  
domicile, et au juste prix COOP...

Toute l'épicerie fine, les liquides de choix, la droguerie,  
parfumerie, les produits surgelés, les fruits et légumes, les  
volailles, beurre, oeufs, fromages, les produits laitiers, la  
bonneterie, les articles ménagers,  
et un rayon BOUCHERIE-CHARCUTERIE

-----  
**DEVENEZ SOCIÉTAIRE COOP**

il suffit de verser 16 F pour bénéficier de tous les avantages COOP !  
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS GÉRANTS

# LE COMPTE SUR LIVRET

c'est aussi l'affaire du   
**CREDIT AGRICOLE**

76 bureaux dans le département

GIBERVILLE ( Mairie )  
le mercredi  
de 9 H 30 à 12 H 00

MONDEVILLE  
Agence CAEN-EST  
36, rue Pierre Curie

## R. COLLET

droguerie - cadeaux

14730 GIBERVILLE - TÉLÉPHONE 83.73.33

*La Tentation* Prêt à porter

R. MAUCORPS

16, rue Pasteur - GIBERVILLE - Tél. 83.74.30

# S.T.E.N.

Société des travaux électriques  
de Normandie

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
INDUSTRIE  
BÂTIMENT  
AUTOMATISME  
RÉSEAU MT  
BT ET PTT

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**  
ILLUMINATIONS

TÉL. 81.07.13  
16, route de Creully - 14000 CAEN

# GIBERVILLE

trimestriel N°1 Octobre 1977 



BOZEC C. 1<sup>er</sup> Adjoint  
ROMY J.-F. Maire  
GUILLOT S. 2<sup>er</sup> Adjoint  
TRAVERT G. 3<sup>er</sup> Adjoint

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication  
Le Maire  
de Giberville



Photocomposition, Maquette,  
Publicité

UNI COMPO  
26, rue Pierre Gringoire,  
14000 CAEN  
Tél. 82.13.30



Impression  
Imprimerie Émile Vicq  
44, rue Durmeyer,  
61100 FLERS



diffusé gratuitement  
Reproduction et Vente interdites



Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 1977 Tirage : 1600

## SOMMAIRE

Éditorial .....	1
Composition du Conseil Municipal ....	4
A votre service .....	5
Commission du Personnel.....	6
S.I.V.O.M. ....	7
Budget et Impôts locaux .....	8
Rapport commission des travaux ....	11
Bureau Aide Sociale .....	13
La Page des Anciens .....	13
Le Comité des Fêtes .....	14
Association Sportive Gibervillaise ....	15
Guide des Démarches .....	16
Administratives	

**Ce bulletin municipal vous est  
offert gracieusement avec l'aimable  
participation des annonceurs.**

# COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

ÉLU LE 13 MARS 1977

MAIRE : M. ROMY Jean-François

1° Adjoint : M. BOZEC Claude  
2° Adjoint : M. GUILLOT Serge  
3° Adjoint : M. TRAVERT Guy

4° Adjoint : Mme POLOUCHKINE Bernadette  
5° Adjoint : M. LEROY Claude  
6° Adjoint : M. JEGOU Guy

## CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. ARDILLON Joël  
M. AVELLANADA Alain  
M. BOUTROIS Michel  
M. CUSSY Jean-Michel  
M. DOUDNIK Pierre  
Mme DUDOUET Simone  
M. DURANT Jean-Pierre  
Mme GRIMOULT Mauricette

M. LECONTE Louis  
M. LECOURT Robert  
Mme LEMASSON Jeanne  
M. LEPOITTEVIN André  
M. MARIE Daniel  
M. PAVÉE Willy  
M. TIREL Christian  
M. VINCE René

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

### FINANCES :

RESPONSABLE : M. ROMY Jean-François

M. BOZEC Claude	M. LEROY Claude
M. GUILLOT Serge	Mme POLOUCHKINE Bernadette
M. JEGOU Guy	M. TRAVERT Guy
M. LECOURT Robert	

### TRAVAUX :

RESPONSABLE : M. BOZEC Claude

M. DOUDNIK Pierre	M. MARIE Daniel
M. DURAND Jean-Pierre	M. PAVÉE Willy
M. GUILLOT Serge	M. ROMY Jean-François
M. LEPOITTEVIN André	M. VINCE René
M. LEROY Claude	

### AFFAIRES SOCIALES :

RESPONSABLE : Mme POLOUCHKINE Bernadette

M. AVELLANEDA Alain	Mme LEMASSON Jeanne
M. CUSSY Jean-Michel	M. ROMY Jean-François
Mme DUDOUET Simone	M. TIREL Christian
M. JEGOU Guy	

### AFFAIRES SCOLAIRES :

RESPONSABLE : M. LEROY Claude

M. AVELLANEDA Alain	M. LECOURT Robert
Mme GRIMOULT Mauricette	M. ROMY Jean-François
M. LECONTE Louis	

### PERSONNEL :

RESPONSABLE : M. GUILLOT Serge

M. ARDILLON Joël	M. LECONTE Louis
M. BOUTROIS Michel	M. LECOURT Robert
M. DOUDNIK Pierre	M. PAVÉE Willy
Mme DUDOUET Simone	M. ROMY Jean-François
Mme GRIMOULT Mauricette	

### SPORTS-LOISIRS-CULTURE :

RESPONSABLE : M. JEGOU Guy

M. ARDILLON Joël	M. LEROY Claude
M. CUSSY Jean-Michel	M. ROMY Jean-François
M. DOUDNIK Pierre	M. VINCE René
M. LEPOITTEVIN André	

### ENVIRONNEMENT-URBANISME :

RESPONSABLE : M. LECONTE Louis

M. BOZEC Claude	M. MARIE Daniel
M. DOUDNIK Pierre	M. PAVÉE Willy
M. LEPOITTEVIN André	M. ROMY Jean-François

## PERMANENCES

Du fait de leurs obligations professionnelles, mais ayant le souci d'être le plus possible au service de la population, le Maire et les Adjointes ont fixé un planning de leurs permanences en Mairie.

<b>LUNDI</b>	LEROY Claude	Adjoint	de 14 h à 17 h	<b>VENDREDI</b>	POLOUCHKINE Bernadette	Adjoint	de 9 h 30 à 11 h 30 de 14 h 30 à 17 h 30
<b>MARDI</b>	LEROY Claude	Adjoint	de 15 h à 17 h 30	<b>SAMEDI</b>	ROMY Jean-François	Maire	
<b>MERCREDI</b>	ROMY Jean-François	Maire	de 10 h à 12 h de 14 h à 17 h		BOZEC Claude	1° Adjoint	
<b>JEUDI</b>	ROMY Jean-François	Maire	de 10 h à 12 h de 14 h à 17 h		GUILLOT Serge	2° Adjoint	
					TRAVERT Guy	3° Adjoint	
					JEGOU Guy	6° Adjoint	

Pour faciliter notre travail et afin d'être sûr de pouvoir nous contacter, il est conseillé à la Population de prendre un rendez-vous.

## A VOTRE SERVICE

**Pompiers** : Tél. 85.42.03

**Gendarmerie** : Tél. 83.70.05 ( COLOMBELLES )

**Mairie** : Tél. 83.73.12

ouverte au public, de : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi, et de 9 h à 12 h ( permanence ) le samedi.

**Percepteur** : Permanence en Mairie :

OCTOBRE : vendredi 14 de 9 h 30 à 12 h

NOVEMBRE : lundi 14 et

DÉCEMBRE : vendredi 9 14 h à 16 h

**Assistante Sociale** : le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

**Secrétariat** : lundi de 8 h 30 à 12 h ; Mardi de 13 h 30 à 17 h 30 ; Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; Vendredi de 8 h 30 à 12 h.

**Consultation des nourrissons** : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30.

**Infirmières** : Mme MAILLE ( Infirmière-Sage-Femme )  
Rue Pasteur, tél. 83.73.21

Mme POULINGUE-COLLET, 1, Rue André-Gide,  
tél. 83.74.46

Soeurs Oblates de Sainte-Thérèse, Rue de l'Église,  
tél. 82.36.40 ( Centre de soins )

**Médecins** :

Docteur ZENOU, 5, Rue de la Liberté, tél. 83.74.15

Docteur Y. COLLIN

Docteur C. COLLIN-GIMIÉ, 2 bis, Rue du Centre,  
tél. 84.76.14

**Pharmacie** :

Mme RULLIER, Rue de la Liberté, tél. 83.73.89

**Pharmacie** :

Mme RULLIER, Rue de la Liberté, tél. 83.73.89

**Kinésithérapeute** :

LAMOUREUX Denis, 3, Rue Alexandre-Dumas

**Vaccinations** :

Salle du sous-sol Mairie

**D.T.P.** : 3 premières piqûres

1<sup>e</sup> : le 12.10.1977 à 8 h 30

2<sup>e</sup> : le 9.11.1977 à 8 h 30

3<sup>e</sup> : le 7.12.1977 à 8 h 30

**Rappels D.T.P. et Polio**

par ordre alphabétique

de A à L, le 19.10.1977 à 8 h 30

de M à Z le 26.10.1977 à 8 h 30

**Variole** 1<sup>e</sup> piqûre et rappel le 2.11.1977 à 8 h 30

**Une analyse d'urine est obligatoire, sauf pour la variole.** Ne pas oublier le carnet de santé.

**CRÉDIT AGRICOLE**

Mercredi matin de 10 h à 12 h

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.

coiffure mixte

# La Frisotterie

**H. BANNIER**

2, rue George Sand, GIBERVILLE - Tél. 83.73.41

**tout  
l'équipement  
de la maison  
et de son  
environnement**

# legallais bouchard

2, RUE DE VAUCELLES  
CAEN - Tél. 82.00.28



# Marbrerie CANU

29, Bd  
Maréchal-Lyautey  
14000 CAEN

Tél. : (31) 82.26.38

## Vous présente

(en magasin)

- **UN CHOIX REMARQUABLE**
  - de monuments - entourages
  - articles funéraires - fleurs naturelles
- **DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ**
  - pierres - marbres - granitos
  - granits français et étrangers

## Vous propose

- **LA CONSTRUCTION D'UN CAVEAU**  
à partir d'une place en tous matériaux
- **TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE**
  - Réfection - gravures
  - Entretien de tombes

## Consultez-nous



# Relais du Vert-Galant

Tél. (31) 83.73.02

BAR - HOTEL - RESTAURANT

NOCES - BANQUETS

ROUTE NATIONALE 815 - 19, ROUTE DE ROUEN - 14730 GIBERVILLE

# COMMISSION DU PERSONNEL

Le nouveau Conseil municipal, devant l'évolution démographique de la commune, a considéré qu'il était indispensable d'augmenter les effectifs des services communaux.

En effet, GIBERVILLE compte maintenant près de 5 000 habitants, et pour une ville de cette importance, un secrétaire général de mairie est indispensable.

Depuis le 15 JUIN 1977, Monsieur Claude FORESTIER (précédemment employé à la commune d'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR) occupe ce poste.

Pour répondre aux besoins multiples des divers travaux, il a été créé un poste d'ouvrier professionnel 1<sup>er</sup> catégorie.

Monsieur Christian DEVERRE possédant les diplômes nécessaires (C.A.P.) a été embauché à ce poste depuis le 1<sup>er</sup> JUIN 1977.

A l'occasion des ramassages scolaires par le car communal, pour la sécurité des enfants, légalement il faut un accompagnateur. De plus, pour faire respecter les arrêtés municipaux dans l'intérêt de la population, le Conseil municipal a estimé qu'il fallait un employé assermenté pour assumer ces tâches.

Monsieur Pierre JARRY, depuis le 1<sup>er</sup> JUIN 1977, occupe le poste d'appariteur-enquêteur.

### Ces TROIS créations d'emplois ne sont pas superflues.

Ils correspondent à des besoins réels de la population. Dès à présent et dans l'avenir, les GIBERVILLAIS, seront à même de constater l'utilité de ces nouveaux employés. Ceci évite de faire appel aux sociétés intérimaires qui coûtent très cher.

Il faut signaler que le personnel communal, avec l'ancienne municipalité était réduit au strict minimum.

Afin de satisfaire mieux les nombreux travaux qui incombent à la commune, il serait souhaitable de pouvoir créer de nouveaux emplois. Hélas, l'état des finances communales, ne le permet pas actuellement.

Lors de la réunion du Conseil municipal du 16 SEPTEMBRE 1977, la commission du personnel a soumis à l'approbation des conseillers, une série de mesures en faveur des employés communaux.

Avant de vous faire part de ces propositions, la commission tient à dénoncer en ce domaine, l'attitude injuste et réactionnaire de l'ex-municipalité.

En général, les employés communaux sont embauchés comme stagiaires pour une durée de UN an. Passé cette période d'essais, si l'employé donne satisfaction, il est titularisé par arrêté du maire.

Or, à GIBERVILLE, certains employés, depuis plusieurs années (12 ans pour certains) ne sont qu'auxiliaires.

De plus, il faut savoir que, normalement, chaque employé titulaire doit posséder un dossier individuel, avec tous les renseignements relatifs à celui-ci : état civil, diplômes, état de service, promotions, etc...

Chaque année, ces employés sont notés suivant certains critères, pour permettre leur avancement dans l'échelon indiciaire.

Bien que déplorant un tel système, la commission du personnel a constaté que ces dossiers n'existaient pas et que les employés n'avaient pas été notés régulièrement depuis DEUX ans.

Ce qui se traduit par une perte de salaire qui se chiffre à plusieurs millions d'anciens francs, tant sur la durée de la carrière, que pour le calcul de la retraite.

Par contre, d'autres employés ont été avantagés, titularisation dans les délais normaux mais avancement d'échelons plus rapide que ne le permet la Loi.

Là aussi, le Pouvoir, par le biais de ses représentants (Préfecture) porte une lourde responsabilité.

Pour redresser cette situation, dans un souci objectif de justice et d'égalité, voici les propositions de la commission du personnel.

- Monsieur Jean-Luc MAURICE, employé depuis le 15 JUILLET 1974, comme ouvrier d'entretien voie publique -indice 211- 1<sup>er</sup> échelon, non titularisé à ce jour.

**A dater du 1<sup>er</sup> AOUT 1977 :** Titularisation et nomination au titre d'O.P.I. indice 213 -1<sup>er</sup> échelon.

- Monsieur Pierre JARRY, appariteur-enquêteur, indice 193 -1<sup>er</sup> échelon. Pour permettre à M. JARRY d'être assermenté et de remplir les fonctions souhaitées par le Conseil municipal, la commission propose de nommer M. JARRY au grade de Garde-Municipal indice 203 -1<sup>er</sup> échelon.

**- Femmes de ménage (écoles et mairie) et Agents Spécialisés des écoles maternelles.**

Jusqu'à maintenant, à l'exception de Mme DENIEL (agent spécialisé), aucune des personnes employées, n'était titularisée. De plus, elles étaient payées sur la base d'un tarif horaire inférieur au SMIC.

La commission propose donc la mensualisation au titre de stagiaires à dater du 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1977 les employées suivantes :

- Mesdames ANJOU - CHOLOT - BAILLEUL - DUMEZ - PANSNEL.

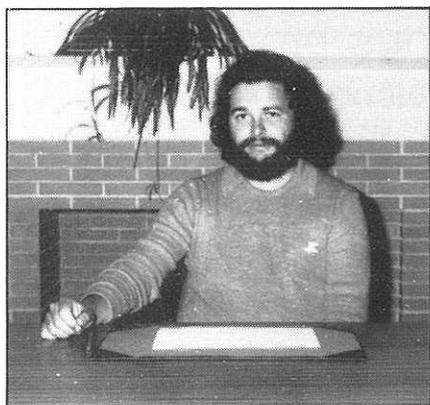
Cela permettra la titularisation de ces employées l'année prochaine. La mensualisation se traduit par une augmentation importante des salaires des personnes concernées.

Ces propositions ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil municipal dans sa séance du 16 SEPTEMBRE 1977.

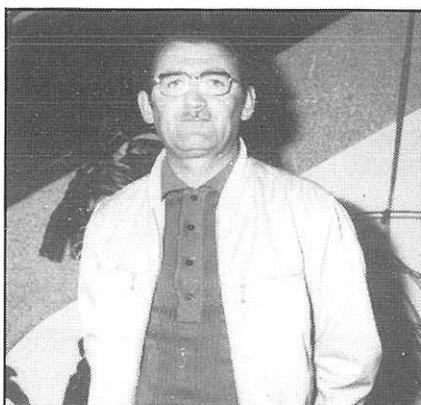
Conformément à nos engagements pendant la campagne électorale, aucun licenciement de personnel n'a été effectué. Au contraire, la commission s'est efforcée de corriger les « anomalies ».

Pour la commission du personnel,

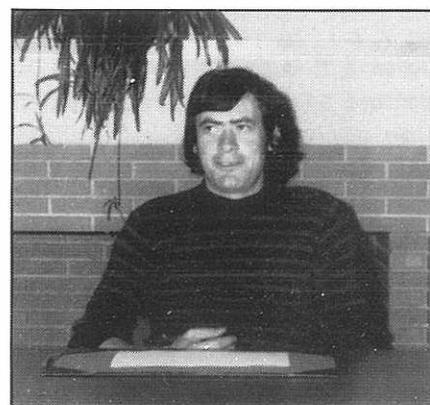
Serge GUILLOT, Adjoint



FORESTIER Claude  
Secrétaire général de Mairie



JARRY Pierre  
Appariteur-enquêteur



DEWERE Christian  
Ouvrier professionnel

# S.I.V.O.M.

Comme la population l'avait largement souhaité, et comme nous nous y étions engagés, notre commune est maintenant adhérente et partie prenante au sein de ce syndicat contrairement à nos prédécesseurs qui en avaient semble-t-il fait bien peu de cas, ne sachant sans doute comment allier les intérêts communaux et les désirs individuels.

Quelle est donc cette assemblée ? Il s'agit du Syndicat intercommunal à vocations multiples, constitué des communes de COLOMBELLES, CORMELLES-LE-ROYAL, CUVERVILLE, GIBERVILLE et MONDEVILLE. Son but est de gérer des affaires intercommunales et de mettre en commun des moyens tant humains matériels que financiers, afin de parvenir à des réalisations auxquelles les communes seules ne pourraient parvenir.

Les représentants de notre commune au S.I.V.O.M. sont Monsieur ROMY, Vice-Président du S.I.V.O.M. membre des commissions des finances, des colonies de vacances et du personnel.

- Monsieur BOZEC, membre de la commission des travaux
- Monsieur DURAND, membre de la commission des Ordures ménagères
- Monsieur GUILLOT, membre de la commission des finances et du personnel
- Monsieur LEROY, membre de la commission des équipements sportifs et socio-culturels

Depuis le 15 JUIN 1977, date de notre adhésion officielle, diverses réalisations se sont déjà concrétisées, auxquelles toute la population de GIBERVILLE a droit en tant que membre du S.I.V.O.M.

- D'une part, l'accession pour nos enfants aux colonies de vacances de SULLY et LA ROSIERE
- d'autre part, la réalisation d'une piscine, qui bien qu'implantée sur le territoire de MONDEVILLE, n'en est pas moins la piscine du S.I.V.O.M. Il s'agit là d'une réalisation importante qui va enfin

permettre de faire pénétrer la natation en milieu scolaire ( chose qui incombe à l'État ! ). C'est ainsi que tous les enfants de CE2 des classes primaires des cinq communes iront à la piscine dans le cadre de leur temps scolaire. Il en est de même pour les élèves de 6<sup>e</sup> du C.E.S. de COLOMBELLES et de MONDEVILLE. Les enfants de CE2 ont été choisis parce qu'après de nombreuses expériences, c'est, semble-t-il, l'âge ou l'adaptation et les acquisitions en milieu aquatique est le plus favorable.

Deuxième apport de la piscine, c'est la création d'emplois d'une part de maître nageur, et d'autre part de personnel ce qui touche tout particulièrement nos communes. Ainsi, notre commune s'est-elle chargée de recruter deux femmes pour l'entretien à mi-temps.

Cette piscine est bien sûr la bienvenue, mais déjà à saturation. Aussi, le projet du S.I.V.O.M. n'en est pas resté là, et une seconde demande d'attribution de subvention pour réaliser une piscine sur COLOMBELLES a-t-elle été faite. Cette subvention a été accordée ce qui va permettre de voir se réaliser dans les deux ans à venir une piscine du S.I.V.O.M. à COLOMBELLES.

- autre réalisation : la décentralisation de l'école de Musique à GIBERVILLE. Cette école ouvrira le 5 OCTOBRE dans notre commune. Enfin, notre localité va-t-elle connaître un début d'animation culturelle qui n'en restera pas là.

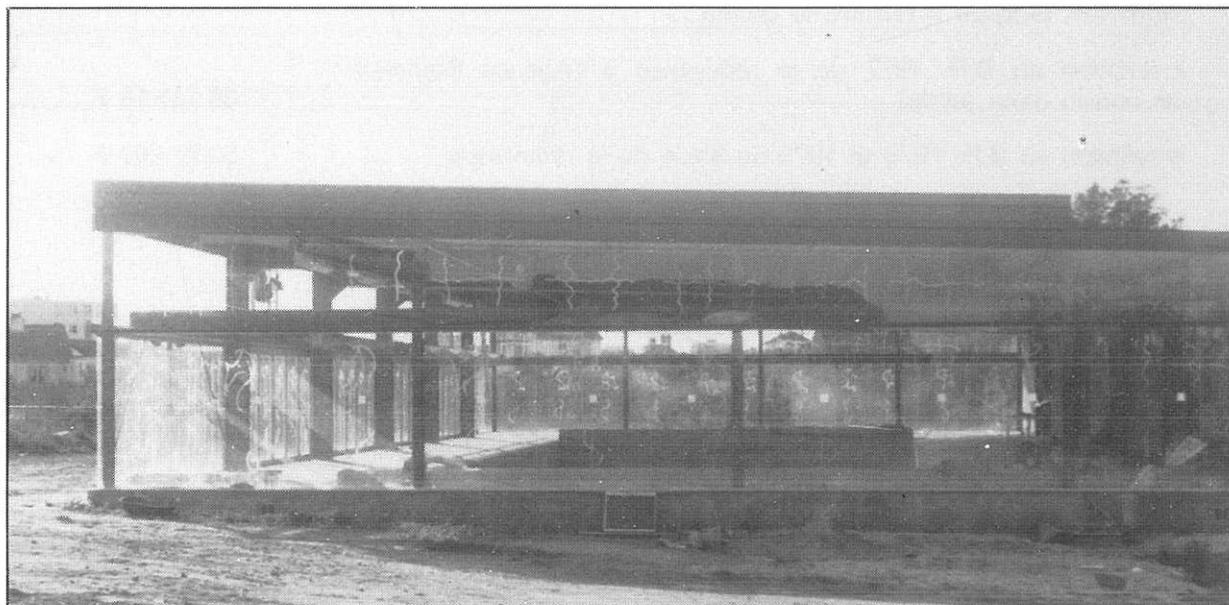
Des projets à court terme sont aussi en cours d'étude :

1) Envisager la possibilité de créer une équipe du S.I.V.O.M. pour l'entretien de la voirie, sachant que ce type d'opération représente une lourde charge dans les divers budgets communaux.

2) Étudier l'éventualité de l'incorporation de la commune de GIBERVILLE dans le marché passé par le S.I.V.O.M. pour le ramassage des ordures ménagères.

**Claude LEROY**

**Adjoint**



**ASSURANCES  
toutes branches**  
Tél. : 81.89.50 - 81.89.51  
28, avenue du 6-Juin - B.P. 3064 - 14018 CAEN CEDEX

**TRANSPORTS RAPIDES  
TOUTES DISTANCES**  
**LOUIS GOUSSAN**  
Tél. 84.42.20  
Zone Industrielle du Martray - 14730 GIBERVILLE

# BUDGET ET IMPOTS LOCAUX

## LA GESTION ET LES FINANCES COMMUNALES AVANT 1977

DES BUDGETS EN ÉQUILIBRE ? OUI, MAIS .....  
..... AVEC DES RECETTES FICTIVES !

### DÉFICIT GLOBAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 1976

330.146,23 F

#### Éléments tendant à accroître le déficit :

Titre émis en 1976 pour redevance d'assainissement sans justification du décompte 351.436,39 F

#### Dépenses de fonctionnement non mandatées :

- Transports scolaires MONDEVILLE 34.413,00 F  
- Redevance agence de Bassin 88.405,16 F

#### Restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement non mandatées 2.664.110,96 F

**TOTAL DÉPENSES** ..... 3.468.511,74 F

#### Éléments tendant à réduire le déficit :

Inscription au B.P. 1977 de la redevance à l'Agence financière de Bassin (pour partie) 36.131,16 F

Inscription au B.P. 1978 et 1979 du solde de la redevance 52.274,00 F

Produit attendu de la redevance assainissement 100.000,00 F

#### Restes à réaliser :

- Recettes d'Investissement non encaissées 2.382.708,68 F

**TOTAL RECETTES** ..... 2.571.113,84 F

**MONTANT DU DÉFICIT** 897.397,90 F

#### D'où provient ce déficit ?

- Ville de MONDEVILLE, ramassage scolaire 75/76 (subvention encaissée non reversée) 34.413,00  
- Redevance d'assainissement (Villes de CUVERVILLE, DÉMOUVILLE, MONDEVILLE et la S.M.N.) prévu 351.436,39 en réalité 100.000 F 251.436,39  
- Redevance Z.I. « Le Martray » prévu 741.254,19 en réalité 642.935,40 F 98.318,79  
- Reste à réaliser vente de lots lotissement (les Carlettes, la Campagne, Vallée d'enfer) prévu 740.749,92 en réalité 227.520,20 513.229,72

Il convient de préciser que ce déficit eût été encore plus important si la municipalité actuelle n'avait :  
- réclamé aux industriels de la 1<sup>e</sup> tranche de la zone industrielle « LE MARTRAY » leur participation financière (depuis 1974 à 1975 suivant la date d'installation) pour le remboursement de la viabilité des terrains ( + 64 millions anciens).

- remboursé sur 3 ans 1977 à 1979 la dette due à l'agence financière de bassin soit 8 millions 800.000 anciens francs.

Confrontée à cette situation due à une gestion désastreuse, la Municipalité actuelle d'union de la Gauche à majorité communiste a voté en 1<sup>e</sup> lecture un budget en équilibre ne reprenant pas le déficit dont elle n'était pas responsable.

## BUDGET PRIMITIF 1977 (1<sup>e</sup> lecture)

### SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Art. 161 - C.D.C. prêts directs	7.806,10	Art. 105 - Sub. pour classes	5.000,00
Art. 162 - C.A.E.C.L.	10.722,28	Art. 105 - Sub. Audio-visuel	1.000,00
Art. 163 - C.D.C. prêts Minjoz	44.711,45	Art. 115 - Prélèvement S/Recettes de fonct.	340.349,70
Art. 164 - Crédit foncier	122.686,96	Art. 16 - Emprunts P/bât.	50.000,00
Art. 166 - Divers	44.786,06	Art. 16 - Emprunts P/voirie communale	50.000,00
Art. 167 - Organismes d'Assur.	89.636,85		
Art. 214 - Acquisition matériel outill., mobilier, p/écoles	26.000,00		
Art. 232 - Travaux bâtiments	50.000,00		
Art. 233 - Travaux voirie communale	50.000,00		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>446.349,70</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>446.349,70</b>

### SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Chap. 60 - Denrées et fournit.	121.300,00	Chap. 70 - Produits de l'exploitation	4.000,00
Chap. 61 - Frais de personnel	605.000,00	Chap. 71 - Prod. domaniaux	25.000,00
Chap. 62 - Impôts et taxes	10.000,00	Chap. 73 - Recouvrements subventions	156.243,00
Chap. 63 - Travaux et Services extérieurs	276.000,00	Chap. 74 - Taxe sur les salaires	676.982,00
Chap. 64 - Participations et contingents	498.780,00	Chap. 75 - Impôts directs	185.846,00
Chap. 65 - Allocations subventions	115.030,00	Chap. 77 - Contributions directes	1.416.877,00
Chap. 66 - Frais de gestion g <sup>le</sup>	125.640,43		
Chap. 67 - Frais financiers	372.847,87		
Chap. 83 - Prélèvement pour dépenses d'invest.	340.349,70		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2.464.948,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2.464.948,00</b>

BALANCE GÉNÉRALE		
	<b>DÉPENSES RÉELLES (D - E)</b>	<b>2.570.948,00</b>
B	Dépenses ordinaires totales	2.464.948,00
C	Prélèvements pour dépenses extraordinaires	340.349,70
D	Dépenses ordinaires réelles (B - C)	2.124.598,30
E	Dépenses extraordinaires	446.349,70
	<b>RECETTES RÉELLES (I - J)</b>	<b>2.570.948,00</b>
G	Recettes extraordinaires totales	446.349,70
H	Prélèvements sur recettes ordinaires	340.349,70
I	Recettes ordinaires réelles (G - H)	106.000,00
J	Recettes ordinaires	2.464.948,00

Le budget ainsi présenté n'a pas recueilli l'approbation de la Préfecture, Monsieur le Préfet demandant de bien vouloir soumettre le budget primitif 1977 à une seconde lecture, la première ne tenant pas compte du déficit des années antérieures, soit: 897.397,90 F.

## 2<sup>e</sup> LECTURE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 18.07.1977

Le Conseil Municipal considérant :

- l'absence de proposition écrite de l'autorité de Tutelle en vue de résorber le déficit des années antérieures,

- que la pression fiscale des habitants de GIBERVILLE ne doit pas être aggravée par ce déficit,

DÉCIDE

- de maintenir en deuxième lecture le vote effectué lors de la séance du Conseil Municipal du 10 JUIN 1977.

DÉSIGNE

- Monsieur ROMY, Monsieur GUILLOT, Madame POLOUCHKINE pour représenter le Conseil Municipal à la commission spéciale le 30 AOUT 1977.

## 3<sup>e</sup> LECTURE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 16.09.1977

Suite aux propositions de la commission spéciale du 30 AOUT 1977 reproduites dans le Bulletin Municipal SPÉCIAL BUDGET, le Conseil Municipal avait à se déterminer.

Devant plus de cent Gibervillais, le Conseil Municipal de GIBERVILLE refusant de voir le budget réglé par arrêté préfectoral (qui augmentera lui-même les impôts locaux et se substituera au Conseil Municipal) a décidé contraint et FORCÉ de voter le budget primitif 1977 résorbant le déficit sur 2 ans, soit 450 000 F à inscrire en section de Fonctionnement chapitre 77, contributions directes.

CI-DESSOUS, TABLEAU CHIFFRÉ A PARTIR DE QUELQUES EXEMPLES PRÉCIS DE L'AUGMENTATION DE LA PART COMMUNALE TAXE D'HABITATION.

TAXE HABITATION - Part Communale	l'an dernier	tel que notre budget le prévoyait	en résorbant le déficit sur 2 ans
M. G... - 3 personnes à charge Habitation H.L.M. - (3 pièces)	73,00 F	90,00 F	123,00 F
M. P... - 1 personne à charge Habitation individuelle ancienne (4 pièces) Valeur locative (1976) Frs : 3.250,00	301,00 F	373,00 F	507,00 F
M. D... - 1 personne à charge Habitation individuelle ancienne (3 pièces) Valeur locative (1976) Frs : 1.830,00	170,00 F	195,00 F	285,00 F
M. D... - 2 personnes à charge Habitation individuelle récente (5 pièces) Valeur locative (1976) Frs : 3.560,00	330,00 F	409,00 F	555,00 F

A ces sommes, il faut ajouter la part du département et celle de la région.

Une information importante sera mise en oeuvre auprès de la population de GIBERVILLE, afin que celle-ci comprenne que ce n'est pas la municipalité actuelle qui augmente la pression fiscale, mais c'est le résultat d'une gestion désastreuse de l'ex-Municipalité réactionnaire avec la complicité du pouvoir qui nous y contraint.

# RAPPORT COMMISSION DES TRAVAUX

## P.O.S. ( Plan d'occupation des sols )

C'est à la suite des directives du ministère de l'équipement, publiées en 1970 et 1971 que naquit le P.O.S.

Surtout au niveau des agglomérations urbaines, le plan d'occupation des sols est devenu un guide indispensable pour assurer la cohérence, pour tenter d'éviter la spéculation, pour essayer de définir un paysage urbain et pour programmer les divers équipements. Désormais, le P.O.S. est le seul document d'urbanisme servant de base à l'appréciation du droit de construire. Il devient la règle du jeu des rapports entre les particuliers, la commune et l'administration pour tout ce qui concerne le développement communal.

Étant donné l'importance d'un tel document, la commission a proposé un schéma directeur lors d'une réunion tenue en Mairie de GIBERVILLE en JUILLET. A cette réunion, assistaient Monsieur le Sous-Préfet, la direction de l'équipement et de l'environnement, ainsi que notre architecte urbaniste.

Nous sommes certains que l'administration a reconnu le bien fondé de nos propositions visant à améliorer ce qui avant avait

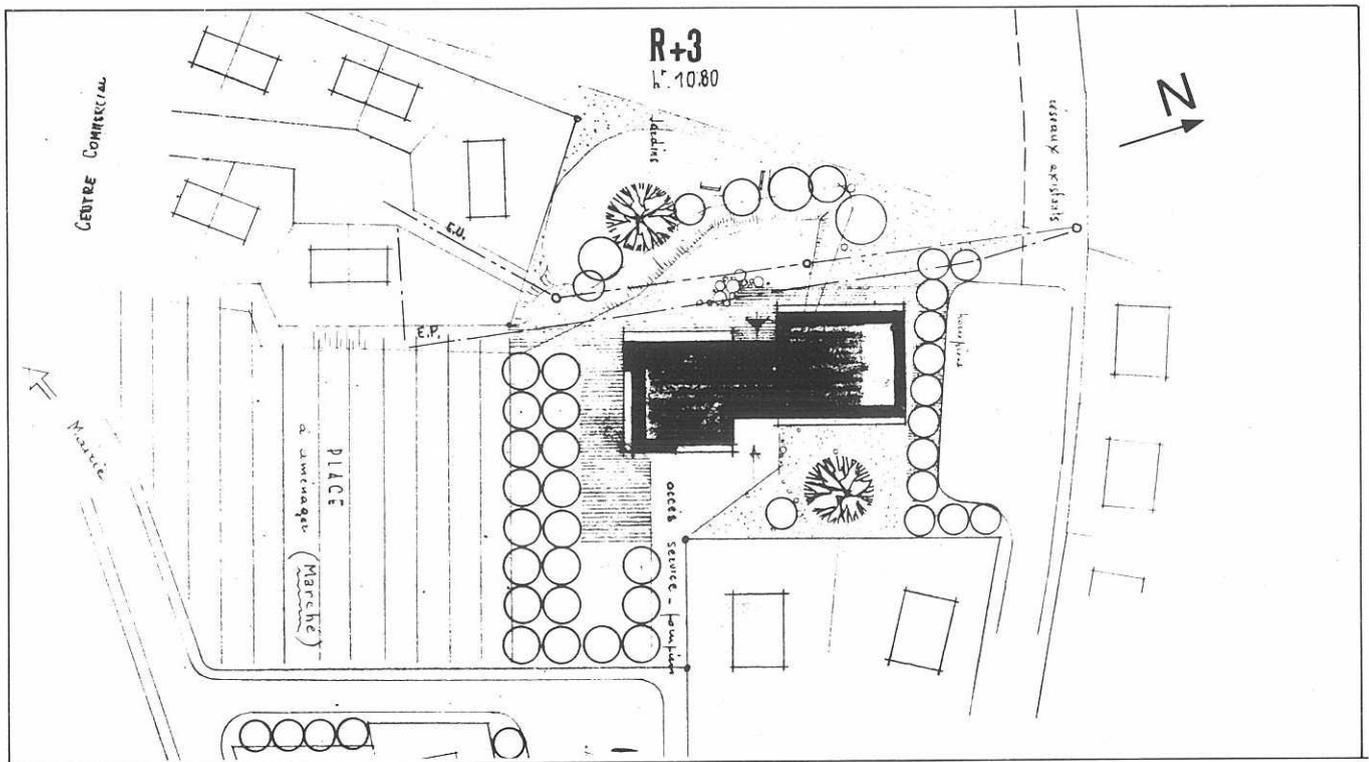
été ébauché.

Le P.O.S. sera définitif avant la fin de l'année, nous vous en donnerons d'ailleurs connaissance dans le prochain bulletin.

## FOYER LOGEMENT DES PERSONNES AGÉES

Dans notre programme municipal, nous avons inclus le Foyer Personnes Agées, car tel était le désir de la population (réponse à notre questionnaire).

Fidèles à nos engagements, nous avons donc entrepris les démarches nécessaires, l'étude en est confiée à la société H.L.M. « Le Foyer Normand », et nous avons bon espoir de voir les travaux commencer en 1978 pour un foyer de 50 logements avec restaurant, salle de lecture, de jeux, de télévision, de blanchisserie, etc...



## TRAVAUX DE VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après différentes entrevues avec Monsieur le Directeur de l'équipement, nous avons décidé de donner l'ordre de service pour les travaux restant à faire dans le lotissement des Carlettes (trottoirs, éclairage, voies, etc...).

Nous ne pourrons malheureusement pas terminer tout en une seule fois, nous procéderons par tranches, car là encore, la gestion de la précédente municipalité nous laisse des surprises. En effet, après les pointages faits en accord avec l'équipement, nous constatons :

- 63 millions d'anciens francs de travaux restant à faire
- 40,5 millions d'anciens francs restant en caisse (sur le budget réservé aux Carlettes)

UNE FOIS DE PLUS 22,5 MILLIONS ANCIENS SONT MANQUANTS.

Nous serons donc obligés d'inscrire cette somme au budget supplémentaire.

## MARCHÉ

- Réclamé depuis longtemps par la population
- Promis par nos prédécesseurs depuis longtemps
- Réalisé par notre équipe en 6 mois de gestion

## LOCAL POUR LES PERSONNES AGÉES

Le local pour le club des personnes âgées, qui devait initialement être fini en septembre, ne pourra en définitive rentrer en service que fin octobre ; en effet, le personnel communal qui est très restreint, a dû faire différents travaux urgents (écoles, arrêts bus, place de marché) et nous prions nos anciens de bien vouloir nous excuser pour ce retard indépendant de notre volonté.

## CIMETIÈRE

Le plan de l'extension du nouveau cimetière étant terminé, ainsi que le piquetage, nous allons procéder à l'enlèvement des terres prochainement.

Pour ce faire, nous nous servons de matériel du S.I.V.O.M., ce qui nous réduira considérablement les frais.

La terre ainsi enlevée sur les routes intérieures du nouveau cimetière servira à remettre en état l'ancienne décharge de la Vallée d'Enfer (ce qui aurait dû être fait depuis 1973, si la convention passée avec l'ancienne municipalité avait été respectée. Cette solution nous évite de payer les dommages réclamés par le propriétaire.

## SALLE DES FETES

Une étude chiffrée va être faite incessamment pour rénover et agrandir au maximum la salle des fêtes ; nous pensons que cela pourra être fait en différentes étapes.

## ZONE INDUSTRIELLE LE « MARTRAY » (2<sup>e</sup> tranche)

Un premier emprunt pour la viabilité ayant été obtenu, nous allons procéder à un nouvel appel d'offres, car celui qui a été fait par nos prédécesseurs est refusé par la Préfecture (ceci à cause de nombreuses erreurs qui y sont incluses).

Nous espérons commencer la réalisation de cette viabilité dans les deux mois qui viennent et permettre ainsi aux industriels de s'y installer.

## STADE - ÉCOLE

Bilan des travaux réalisés depuis 6 mois :

**Stade** : Ensemencement du terrain de football

**Écoles** : Protection grillagée entre le stade et l'école

Clôture entre maternelle et primaire

Clôture entre logement de fonction et l'école maternelle

Installation d'eau et W.C. dans les classes mobiles de la Maternelle. Branchement fuel, etc...

De plus, le C.E.S. étant programmé pour 1978, nous procédons à l'achat du terrain (actuellement en cours d'évaluation aux domaines).

Projet d'implantations que nous envisageons sur ce terrain.

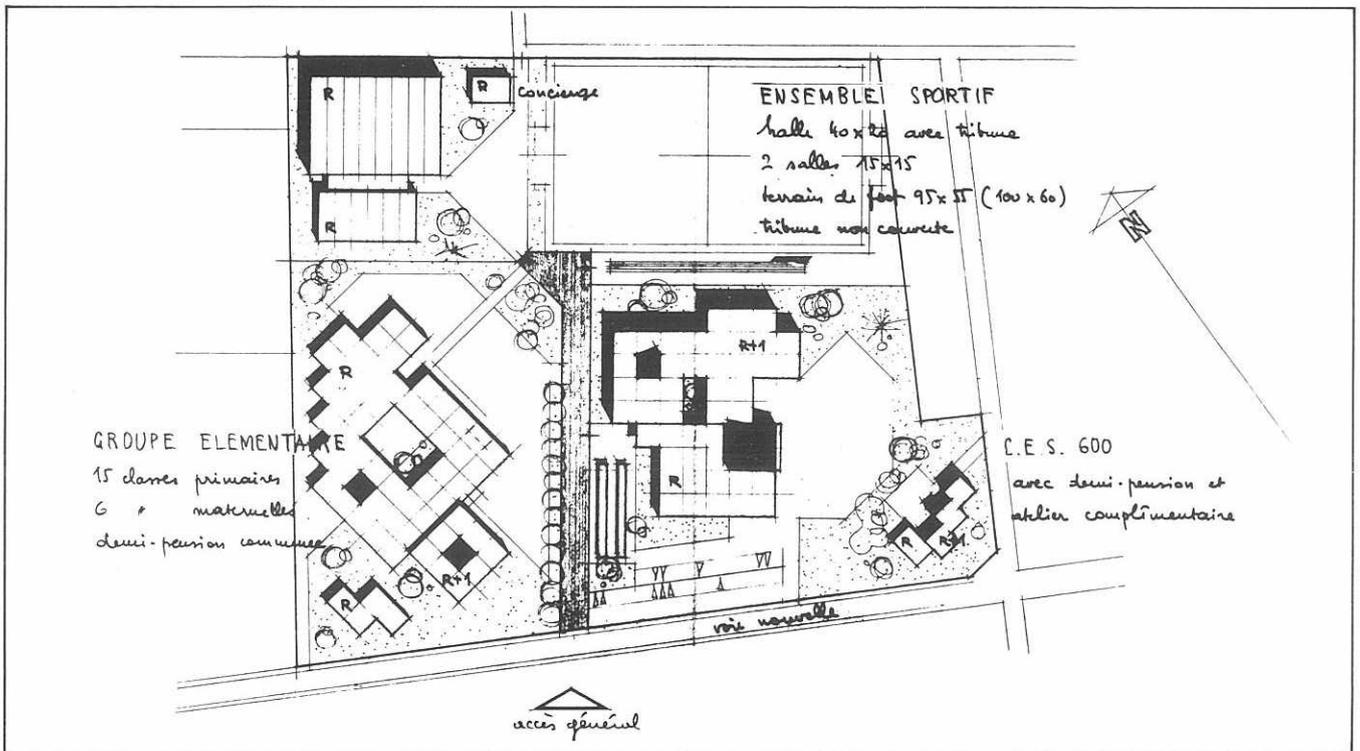
Voilà donc, succinctement présenté, un avant-projet qui assez rapidement peut modifier profondément la vie de notre commune.

Notre conseil en prenant une telle initiative affirme sa confiance dans l'avenir de GIBERVILLE, et espère répondre aux besoins de la population, notamment dans le domaine des équipements publics.

Claude BOZEC

Adjoint

Responsable de la commission des travaux



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE  
DÉPANNAGE

**ROLAND BALLON**

Tél. (31) 83.75.12

8, rue Voltaire - 14730 GIBERVILLE

**LE BÉTON VIBRÉ**

Tous les éléments en béton armé et vibré

Clôtures, Garages, Bungalows, Abris de jardin, Bancs, etc.

USINE et BUREAUX : 14 Feuguerolles s/Orne  
près de la gare de St-André-sur-Orne - Tél. 70.81.04

GRAVURES - CAVEAUX - MONUMENTS funéraires  
Travaux et entretien dans les cimetières

**J.P. MARBRERIE  
DELAUNAY**

Tél. 82.34.43

avantages  
particuliers

PLACE J. JAURÈS - FLEURY-SUR-ORNE

# BUREAU D'AIDE SOCIALE

**PRÉSIDENT :** ROMY Jean-François

**MEMBRES désignés par le Conseil Municipal :**

M. AVELLANEDA Alain, M. BOZEC Claude, M. CUSSY Jean-Michel, Mme POLOUCHKINE Bernadette

**MEMBRES désignés par Monsieur le Préfet du Calvados :**  
Mme BEAUVAIS, Mme POULINGUE, Mme RULLIER, Docteur ZENOU

## NOUS RAPPELONS LE ROLE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

L'aide sociale aux familles dont les ressources sont insuffisantes,

L'aide sociale aux infirmes

L'aide médicale

L'aide médicale hospitalière

L'aide ménagère aux personnes âgées

Le B.A.S. instruit les dossiers et donne son avis sur les demandes d'aide-sociale de toute nature.

Les personnes qui ont l'intention de faire une demande d'aide sociale (dans le cadre du B.A.S.) doivent donc venir s'inscrire à la Mairie pour que leur dossier soit constitué.

### Nature des renseignements demandés :

État civil du demandeur

Situation de famille et adresse

Composition et montant du budget familial

Charges permanentes

Conditions de logement

État de santé (avec éventuellement copie du certificat médical)

Nombre de personnes vivant au foyer

Il est donc conseillé aux personnes venant s'inscrire en Mairie de se munir de tous les papiers pouvant servir à la constitution du dossier.

Nous envisageons, dans un avenir proche, le recrutement d'une personne à temps partiel, chargée d'informer, d'aider les personnes en difficulté par rapport aux tracasseries administratives.

## BUDGET PRIMITIF 1977 DU B.A.S.

### Dépenses

610. Frais personnel	20.000,00
621. Impôts fonciers	287,60
820. Déficit	11.781,24

**32.068,84**

### Recettes

714. Location immeubles	540,00
716. Concessions cimetières	3.000,00
721. Revenus titres rentes	15,60
733. Taxe sur spectacles	1.532,00
736. Subvention communale	10.000,00
736. Produit des quêtes	1.200,00
737. Remb. Aide ménagère	20.000,00

**36.287,60**

**Bernadette Polouchkine**  
Adjointe au Maire

Ce budget laisse apparaître un excédent en recettes de 4.218,76 F. Cette somme sera reportée sur l'exercice 1978, pour permettre dès le début de l'année, avec le nouveau budget du B.A.S., de créer, éventuellement un emploi, permettant l'ouverture du centre d'accueil et d'informations.

Télévision

# André PLOYET

Tél. 83.73.43

**8, impasse du Vert Galant - 14730 GIBERVILLE**

## LA PAGE DES ANCIENS

### UNE DATE : JEUDI 7 AVRIL 1977

En ce jour de semaine, une animation inhabituelle régnait rue de l'Église, à proximité de la salle des fêtes.

D'abord dès le matin, avec l'aide de la commune et de son personnel, un apport de chaises et de tables, empruntées aux communes de COLOMBELLES et de FLEURY-SUR-ORNE, était un premier témoignage de solidarité. Qu'elles en soient ici remerciées.

Puis des conseillers, des conseillères, des amis, des habitants se sont affairés à nettoyer et à aménager le local dès le matin.

Pendant ce temps, dans bien des foyers, (et parfois depuis la veille) les rouleaux à pâtisserie, les gazinières allaient bon train. En effet, il fallait accueillir nos anciens au cours d'un goûter, préparé gracieusement par des habitants.

Qu'il me soit permis de dire que je garderais longtemps en mémoire toutes ces bonnes volontés apportant la tarte, la brioche, la crème, le gâteau, préparé bénévolement dans un grand élan de générosité et de fraternité.

Occasion concrétée, réelle et renouvelée, qui me reconforte dans l'idée de croire aux hommes en notre époque difficile et mouvementée.

Aussi, je pense me faire l'interprète de tous, pour remercier très chaleureusement tous ces amis connus ou inconnus.

Il aurait fallu décompter tout cela. Je ne l'ai pas fait. Qu'il me soit pardonné.

L'intérieur de la salle comptait trois rangées de tables

150 couverts. Les fleurs et les plantes vertes sorties des maisons particulières apportaient l'ambiance nécessaire.

Ma première pensée, je l'avoue, en ce début d'après-midi fut teintée d'inquiétude : n'avions-nous pas vu trop grand ? En semaine ? ... Les anciens vont-ils se sentir concernés ? Tant d'efforts, peut-être inutiles ? La déconvenue risquait d'être grande...

Je dus vite changer d'avis. Les voitures arrivaient dès 14 heures, chargées de nos invités, puis le car à 15 heures précises, la salle était remplie. Presque trop petite... Plus de cent Anciens étaient là !

Tel un parfum, un courant de sympathie joyeuse flottait parmi nous, un air de fête, un je ne sais quoi d'indéfinissable qui réconcilie les hommes et les femmes d'un pays, d'un village, qui reconforte et qui transporte tout à la fois.

C'était en ce jour de printemps de la nature, le printemps des cœurs, de l'amitié.

La présence du nouveau Conseil Municipal témoignait de ce climat de chaleur humaine, qu'il est nécessaire et agréable de se retrouver à GIBERVILLE, entre travailleurs.

Dans cette ambiance, débuta notre assemblée des anciens, avec les mots de bienvenue de Monsieur le Maire qui tint, par respect, à présenter, à nos Anciens, son conseil. Il profita de cette occasion pour dire combien les Anciens seraient entourés de toute la compréhension et l'aide de la commune.

L'enquête lancée près de chaque personne permit de faire apparaître le désir des Anciens de se réunir **tous les quinze jours le JEUDI après-midi.**

»La décision de créer un club du 3<sup>e</sup> Age a été prise et un bureau provisoire constitué. Celui-ci s'est réuni aussitôt et a désigné ses représentants.

Pendant ce temps, nos Anciens appréciaient le goûter dans la plus grande bonne humeur.

Les buts de l'association sont : d'informer et d'animer.

- Tout d'abord : renseigner, aider, faciliter les démarches.  
- Ensuite : organiser les loisirs, les activités culturelles, les activités manuelles et artistiques.

Tout cela dans le but de créer un climat de bonne entente, d'amitié, d'entraide en évitant l'ennui, l'isolement, la morosité et en atténuant les peines et les soucis.



Déjà, des dons nous sont offerts : gazinière, poste de T.S.F...  
Merci, merci les amis au nom de l'association.

Oui, quelque chose se passe à GIBERVILLE.

Quelque chose d'humain, d'enthousiaste, de généreux, de désintéressé.

Il est impossible pour chacun de nous, habitant la commune, de ne pas convenir, de ne pas l'avoir déjà perçu. Mais, dans ce cas, il est impossible de ne pas accepter d'entrer dans cette prise de conscience d'un nécessaire changement pour MIEUX VIVRE à GIBERVILLE.

Que chacun de nous prenne sa place dans le quartier aux sports, aux parents d'élèves, partout où il y a vie et activités.

En attendant, les anciens ont montré l'exemple, c'est un symbole et au Club, il y a encore place pour toute bonne volonté. Il sera ce que les Gibervillais voudront qu'il soit.

A Bientôt

**Claude ROMY**

## COMPOSITION DU BUREAU DU CLUB DE L'AMITIÉ

<b>Président d'Honneur</b>	ROMY Jean-François Maire de GIBERVILLE
<b>Président :</b>	LE BASTARD André
<b>Vice-Président :</b>	Me TEIGER Me ARDEVEN
<b>Secrétaire :</b>	M. THIRION
<b>Secrétaire-Adjoint :</b>	Me KAWULA
<b>Trésorier ;</b>	M. ARTEL
<b>Trésorier Adjoint :</b>	M. ARDEVEN
<b>Membres :</b>	Mrs. LE BOULCH, DUBREZ, BOUTROIS, KAWULA, TEIGER, Me LEDREN, THIRION, ALLIO

## COMITÉ DES FETES

Depuis le 15 AVRIL 1977, le comité des fêtes a repris son activité.

En effet, nombreux étaient les GIBERVILLAIS anciens et nouveaux qui s'étonnaient de l'absence d'un véritable comité des fêtes dans une commune de cette importance. En fait, il en existait officiellement un depuis AVRIL 1965 sous la présidence de Monsieur DUMEZ.

En 1968, Monsieur BOZEC devenait à son tour président. Fêtes et bals se succédèrent avec brio jusqu'à ce que l'ancien maire et son conseil, sous des prétextes les plus divers décident de supprimer purement et simplement la subvention, condamnant le comité à cesser toute activité. Condamnation particulièrement injuste, la gestion ayant toujours été saine.

C'est avec joie que le comité des fêtes, maintenant présidé par Gérard BROSSAIS, accueille la plupart de ses anciens membres et de nombreux nouveaux.

L'année était malheureusement trop avancée pour organiser des festivités comme nous l'aurions souhaité. Néanmoins, le concert du 24 MAI en l'église de GIBERVILLE avec le concours de la Société Musicale Normande fut un succès, ainsi que le concours de belote du 4 JUIN où il fallut à notre grand regret refuser des équipes, faute de place. A ce sujet, nous souhaitons vivement (lorsque les finances municipales seront assainies) pouvoir disposer d'une salle des fêtes digne de ce nom.

A cause de ces finances, il ne nous a pas été possible d'organiser un feu d'artifice le 14 JUILLET. En effet, seulement 7.000 Frs ont pu être débloqués sur les 25.000 Frs., alloués par la municipalité. Il nous a fallu une fois de plus faire appel à la générosité des commerçants, artisans et industriels de GIBERVILLE qui ont répondu nombreux, et nous avons pu ainsi offrir des cadeaux dignes de notre Miss Katia PERSON, et de ses demoiselles d'honneur, Mesdemoiselles CHAMPS et PELLETEY.

Nous tenons à remercier la nouvelle municipalité qui nous aida tant moralement que matériellement au moment des fêtes du 14 JUILLET, le comité des fêtes étant très réduit à cette époque à cause des vacances.

Nous remercions aussi les GIBERVILLAIS qui malgré la période des congés se sont déplacés nombreux sur la fête foraine et au cours des bals.

Ils furent nombreux aussi à assister aux feux de la Saint-JEAN que nous invions et que nous pensons améliorer dans les années à venir.

Il reste en effet beaucoup à faire :

- créer de nouvelles activités
- en améliorer d'autres

Mais cela ne peut être possible qu'avec de l'argent, la bonne volonté ne suffit pas. La location d'une salle de danse, le service de sécurité, le prix des orchestres et les charges qui s'y greffent sont d'un montant hors de proportion avec les recettes pourtant excellentes qui en ont découlé. Avec le solde de la subvention, nous pourrions continuer sur notre lancée et refaire de GIBERVILLE une commune animée.

Pour le comité des fêtes,  
Le Président  
**G. BROSSAIS**

BIÈRES - VINS - CHARBONS - FUEL

**J. POUSSIER**

Prêts pour installation de chauffage

14460 COLOMBELLES - Téléphone 83.70.24.

**GARAGE LE GALLO**

AGENT ATELIER AGRÉÉ

CHRYSLER-FRANCE-SIMCA

Téléphone 83.74.49

11, route de Rouen - 14730 GIBERVILLE

# ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

## Composition du bureau saison 1977-1978 :

Président : LE FRANCOIS  
Vice-Présidents : PHILIPPE, LAVILLE, LECUYER  
Secrétaire : OZOUF  
Secrétaire-adjoint : ARTEL Christian  
Trésorier : BRETONNIER

## Membres du conseil d'administration :

Mesdames CANNONE et PHILIPPE, Mademoiselle ARTEL Chantal, Messieurs LAVILLE, LÉBOUCHER J., LYKO, STEPIEN, FRANCOIS, ARTEL C., PHILIPPE, PICHON, HERVÉ, VOISIN, AVRILLON, LEROY, POISSON, LEVALLOIS, BRETONNIER, LÉBOUCHER A., LECUYER, OZOUF, THOMAS, TREFEU, RAPILLY, CANNONE.

## Section Football :

Après la brillante dernière saison de l'A.S.G., nous allons reprendre le chemin du stade avec l'espoir de réaliser les mêmes performances. Rappelons que l'équipe première a terminé en tête de son championnat et jouera en troisième division. Il en est de même pour la réserve qui jouera en quatrième division. Les juniors et les cadets ont gravi non pas un mais deux échelons puisqu'ils participeront au championnat du district de Basse-Normandie et il leur sera d'autant plus difficile d'obtenir les premières places. Cependant, pour l'équipe fanion (senior 1), l'objectif reste encore d'obtenir une place de tête. Théoriquement, l'équipe est plus forte que l'an dernier grâce à de nouvelles recrues. Reste aux joueurs de confirmer notre impression sur le terrain ; même remarque pour l'équipe-réserve qui peut probablement jouer les premiers rôles du championnat de quatrième division. Nous avons obtenu la signature de neuf nouveaux joueurs, parmi eux six ont déjà porté le maillot de l'A.S.G. les années passées. Il s'agit de C. JEGOU, J.-P. LIBOIS, Ph. MORSLI, J. MONARD, S. VASSEUR, M. FOUCHER. Le responsable de la section foot est Monsieur André PHILIPPE.

L'entraînement des équipes sera assuré comme les années précédentes par Claude AVRILLON, dont chacun connaît le sérieux, et qui sera assisté pour les matchs de Louis NOEL, délégué de la première.

L'encadrement de la réserve sera assuré par :  
Messieurs FRANCOIS, LÉBOUCHER J., LYKO  
Juniors : PICHON, JACQUES, POISSON  
Cadets : STEPIEN, BAZIRE  
Minimes : LÉBOUCHER A., REMEUR, THOMAS, LEVALLOIS  
Pupilles : RAPILLY, GODEY, TREFEU  
Poussins : ORANGE, CANNONE, SADOT

## Section Basket féminin :

La section comptera cette saison trois équipes, une équipe minimes ayant été créée.

L'entraînement et les matchs se feront à la salle I.M.P. de DÉMOUVILLE.

Responsable de section, Monsieur VOISIN ; Entraîneur, Monsieur HERVE ; Responsables des équipes, Messieurs HERVE, LELIEVRE, DUHAMEL, JOUANNE.

## Section Handball :

Une équipe séniors dirigée et entraînée par Messieurs LAVILLE A. et ARTEL C. Les jeunes désirant s'initier au handball peuvent s'adresser à Monsieur LAVILLE le mercredi de 20 h à 22 h à la salle I.M.P. de DÉMOUVILLE.

## Section Judo :

Responsable de section : Monsieur BRETONNIER

Professeur : Monsieur LECOSSU

Les cours reprendront à partir du lundi 12 SEPTEMBRE à 19 h. Séances lundi et mercredi de 19 h à 20 h 30.

Pour les personnes désirant s'initier au judo, renseignements et inscriptions chez Monsieur BRETONNIER, 35 Rue Pierre de Coubertin, en soirée (enfants à partir de 7 ans).

## Section gymnastique volontaire :

Les cours reprendront fin septembre sous la direction de Claude LEROY, professeur EPS.

A toutes les sections de l'A.S.G., nous souhaitons bonne chance.

Comme cela se fait depuis la création de l'A.S.G. des membres du Club passeront au mois de novembre chez tous les habitants de GIBERVILLE et vous proposeront un calendrier des sports. Réservez-leur le meilleur accueil, car leur mission est ingrate, et s'ils acceptent de la remplir, c'est pour que l'A.S.G. vive dans de bonnes conditions et que les sportifs petits et grands en bénéficient.

Pour les convocations et horaires de matchs, consulter le panneau d'affichage à l'entrée du stade, à partir du vendredi 20 h.

Pour l'A.S.G. le Président  
J. LEFRANCOIS

RADIO, TÉLÉVISION, DÉPANNAGE

**LUCIEN JARDIN**

2, rue des Bleuets - 14730 GIBERVILLE

## IL FAUT SAVOIR QUE

- Le maire et les adjoints de GIBERVILLE acceptent de célébrer les mariages le SAMEDI après-midi (ceci afin de rendre service aux familles).

- La salle du sous-sol est mise gratuitement à la disposition (dans la mesure où elle est libre) des associations qui en font la demande pour se réunir.

De même pour des particuliers qui souhaitent organiser un vin d'honneur à l'occasion de certaines cérémonies (mariage, baptême,...).

La salle des fêtes est prêtée également pour les réunions diverses.

Par contre, elle est louée (250 F) pour des personnes qui désirent faire repas, lunch, soirée dansante...

- La municipalité accepte de célébrer les baptêmes civils

- Le car communal est mis à la disposition des associations gibervillaises, moyennant le remboursement kilométrique. Prise en charge du chauffeur par l'association utilisatrice.

Il est rappelé que les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales doivent venir faire leur inscription en mairie avant le 31 DÉCEMBRE 1977.

APPORTER - l'ancienne carte électorale  
- une pièce d'identité

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune qui n'ont pas régularisé leur situation d'arrivée, sont invitées à venir en Mairie, munies de leur livret de famille et du carnet de vaccination des enfants.

# GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Mode règlement
Passeport (valable 5 ans)	A la Mairie, Délai de délivrance 10 à 15 jours	Carte d'identité Justification de domicile. 2 photos récentes	Un timbre fiscal 100 F	
Duplicata de livret de famille	A la Mairie du lieu de mariage		Gratuit	Joindre enveloppe affranchie tarif lettre recommandée
Carte d'électeur (inscription sur les listes les listes électorales de la commune)	A la Mairie du domicile (entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre) période de révision des listes	Extrait de naissance livret de famille Justification de domicile	Gratuit	
Copie conforme	A la Mairie du domicile	Présenter original et copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la Mairie du domicile	Signature à faire à la Mairie	Gratuit	
Permis de chasse	Délivré par le Maire aux personnes de nationalité française et étrangère	2 photos d'identité 1 pièce d'identité Police d'assurance Autorisation des parents pour demandeurs de moins de 18 ans	Dép. 73 F Nat. 255 F Bi-Dép. 116 F Gibier d'eau 21 F	
Extrait de naissance	A la Mairie du lieu de naissance	Nom, prénom date de naissance	Gratuit	joindre enveloppe affranchie à 1,00 F ou 0,80 F
Extrait de mariage	A la Mairie du lieu de mariage	Nom, prénom date de mariage	Gratuit	
Extrait de décès	A la Mairie du lieu de décès	Nom, prénom date de décès	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la Mairie du domicile	Livret de famille Carte nationale d'identité	Gratuit	
Casier judiciaire	Au greffe du tribunal de Grande Instance Arrondissement du lieu de naissance	Livret de famille Indiquer le nom et prénoms date et lieu de naissance	11,50 F + enveloppe timbrée	Chèque ou virement postal au nom du greffe du Tribunal de Grande instance intéressé
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	32,50 F	
Carte d'identité valable 10 ans	A la Mairie Délai de délivrance une semaine	2 photos récentes 1 timbre fiscal à 15 F Livret de famille ou extrait de naissance	1 timbre fiscal à 15 F	
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la Mairie du domicile	Carte nationale d'identité	Gratuit	

(1) Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.



# bonafini frères

SOCIÉTÉ BONAFINI - S.A.R.L. AU CAPITAL DE 270 000 F

**TRANSPORT ET VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :**  
**SABLE - GRAVIERS - MOELLONS - PIERRE - BÉTON PRÊT A L'EMPLOI**  
**TRANSPORT DE CIMENT EN VRAC -**  
**LOCATION DE CAMIONS AVEC CHAUFFEURS**

TÉL. : 84.40.34 - 84.42.53

Bureaux : Zone Industrielle de Giberville - CD 230 - 14730 GIBERVILLE

**GARAGE** Tél. 83.74.07  
**NORMANDIE-BRETAGNE**

Route de Rouen, 14730 GIBERVILLE

MÉCANIQUE GÉN<sup>l</sup>e - VOITURES NEUVES ET OCCASIONS

Agent  
officiel  
Citroën



**LEROYER Frères**  
**FUEL CHARBON**

LIVRAISONS A DOMICILE

**CUVERVILLE - Tél. 83.73.50**

# sodemaco



Tous matériaux  
de Construction

Tél. 82.34.83

14, rue de la Liberté - 14730 GIBERVILLE

# Primext

Fabricant - Distributeur  
Usine S.E.F.M.E.

Agence :  
5, rue Formigny CAEN  
Tél. 82.10.35

Départ. MATÉRIEL INCENDIE  
extincteurs **manométrés**  
recharges, entretien

Départ. MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE  
détection, alarme  
Dispositifs **ANTI-VOL**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

TRAVAUX PUBLICS

# J - R U F A & C<sup>ie</sup>

Préfabrication industrielle

102, avenue H.-CHÉRON - 14 - CAEN

# PREFA-RUFA

Préfabrication industrielle lourde  
Procédés J. RUFA et Cie

# Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

# SUPAE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8 000 000 FRANCS

## ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale  
de Normandie

48, rue Léon-Salva  
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN  
Tél. : 16-35 / 72.57.03